

Par M. MacEachen.—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 mars 1971, demandant copie de l'étude sur la politique relative au logement ou aux problèmes urbains effectuée au nom du ministre sans portefeuille responsable du logement, ou de toute autre étude traitant des aspects individuels des problèmes de logement ou des problèmes urbains, rédigée au cours de l'étude susmentionnée.—(Avis de motion portant production de

documents n° 169). (Document parlementaire n° 283-3/169).

---

A 10 h. 18 du soir, la Chambre s'ajourne à demain à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.